



ÉCOGÎM
BULLETIN
DE VEILLE
FÉVRIER 2020

À PROPOS DU CREGÎM

Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM)

Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) du Québec existent maintenant depuis plus de 35 ans. Présents aujourd'hui dans toutes les régions du Québec, ils ont le mandat fort important et pertinent de promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement de chacune de ces régions. Le CREGÎM a pour mission d'informer et de sensibiliser les décideurs, les leaders et la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux enjeux de développement durable et de protection de l'environnement en misant sur la concertation et la représentation des acteurs régionaux et en agissant à titre d'organisme ressource pour le milieu.

DANS CE NUMÉRO Février 2020

La démarche Par Notre Propre Énergie – P.3

Qu'est-ce que les technologies propres et comment peuvent-elles aider les entreprises? – P.10

Les Ateliers énergisants de l'AMSÉE : des initiatives qui gagnent à être connues! – P.13

Le panier est-il plus vert à l'épicerie ou livré à votre porte? – P.16

Campagne de membership 2020-2021 – P.19

On a besoin de vous! – P.20

Événements à venir – P.21

LA DÉMARCHE PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE

Par notre propre énergie est une démarche unique de mobilisation nationale qui se déploie à l'échelle régionale. Elle vise à mobiliser toutes les régions dans la lutte contre les changements climatiques et sur la voie de la transition énergétique afin de leur permettre de profiter des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux qui en découlent.

Par notre propre énergie mise sur l'engagement des organisations et des individus qui ont un pouvoir d'action et d'influence dans leur milieu, et qui ont à cœur le développement de leur région. Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) les rassemblent afin de permettre des échanges intersectoriels, une compréhension commune des enjeux et l'identification et la mise en œuvre des actions les plus porteuses.

Par notre propre énergie permet à chaque région d'être mieux outillée pour passer à l'action et atteindre les objectifs du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique.

Par notre propre énergie est une démarche de planification structurée, à long terme, qui repose sur la modulation régionale, la concertation et la participation.

La démarche est soutenue depuis 2009 par le gouvernement du Québec.

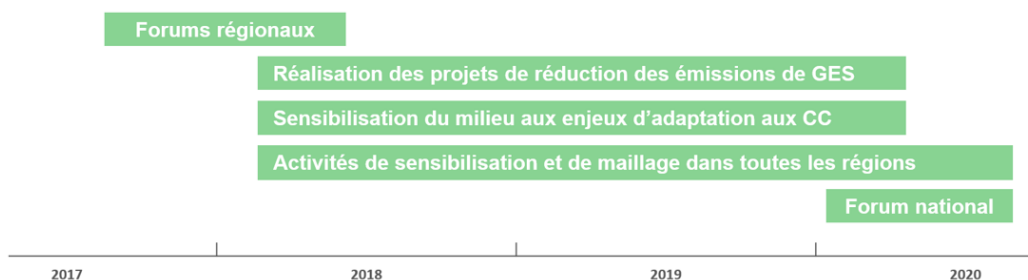
Les objectifs

Les CRE ont comme objectif principal de faire avancer la réflexion, le dialogue et la mobilisation régionale et interrégionale dans la lutte contre les changements climatiques.

- 1 Développer et réaliser, dans chaque région, un projet concret et structurant de réduction des émissions de GES ;
- 2 Sensibiliser les acteurs du milieu aux impacts des changements climatiques et dresser un portrait régional de l'adaptation ;
- 3 Faire rayonner les pratiques exemplaires et favoriser le maillage entre les acteurs du milieu au sein des régions et entre les régions.

Le plan de match

Au printemps 2018, seize forums régionaux auront lieu dans chacune des régions du Québec comme point de départ de la mobilisation régionale. L'ensemble de la démarche culminera vers un forum national au printemps 2020.



LA DÉMARCHE PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE

Objectif 1. Développer et réaliser, dans chaque région, un projet concret et structurant de réduction des émissions de GES



C'est la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, lors du Forum régional transition énergétique et adaptation aux changements climatiques le 12 avril 2018, ainsi que les membres de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole, composée d'acteurs clés de différents secteurs (environnement, tourisme, transport, alimentation, etc.), qui ont priorisés l'*autopartage* comme solution à mettre en place pour réduire les émissions de gaz à effet de

serre de notre région. Après avoir analysé les différentes options possibles selon le contexte gaspésien et madelinot, le CREGÎM a fait un important travail de concertation qui a permis de réunir des acteurs de changement motivés par ce sujet.

À partir de ce mandat initial d'implantation d'un système d'autopartage, le projet a grandement évolué grâce à la contribution de chacun des partenaires. Celui-ci, nommé RÉGÎM TCiité, a été récemment déposé auprès de sources de financement. Nous espérons pouvoir vous confirmer dans les prochains mois qu'il aura bel et bien lieu.



Le projet comprend, entre autres, l'utilisation du *concept SAUVÉR* qui est en cours d'implantation à *Carleton-sur-Mer* et aux *Îles-de-la-Madeleine*. Celui-ci consiste à optimiser l'utilisation des véhicules de la municipalité et à partager certains d'entre eux avec des partenaires et/ou citoyens. «Le système SAUVÉR est un outil qui permet de jumeler des objectifs de réduction des coûts et d'offrir des services de transport collectif pour les communautés en région en utilisant des véhicules plus écologiques (des véhicules tout électriques (Vé), des véhicules hybrides rechargeables (VHR), des véhicules hybrides (VH))».

Nous désirons également inviter les citoyens à prendre connaissance de la plateforme web et application mobile *TURO*. Il s'agit du AirBNB de la location d'auto. C'est de l'autopartage, mais par et pour le particulier. Pour mieux comprendre le fonctionnement cliquez *ici*.





A female presenter in a patterned jacket stands at the front of the room, gesturing towards the projection screen.

An audience of approximately ten people is seated around a long table in a meeting room, listening to the presentation. The room has large windows on the right side and a glass wall. A whiteboard with various charts and text is visible on the right wall. The audience members are seen from behind, with some wearing jackets and having backpacks on their chairs. The table in front of them has water bottles, cups, and papers.

LA DÉMARCHE PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE

Objectif 2. Sensibiliser les acteurs du milieu aux impacts des changements climatiques et à l'adaptation face à ceux-ci

Depuis le printemps 2019, le CREGÎM offre des ateliers sur l'adaptation aux changements climatiques *GRATUITEMENT*. Cet atelier vous permet d'avoir une meilleure compréhension des changements climatiques, de leurs impacts et surtout de l'adaptation face à ceux-ci, *en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*. L'adaptation aux changements climatiques est encore trop peu connue et comprise alors que sa nécessité s'impose très rapidement avec l'augmentation du nombre de jours de canicule, l'accélération de l'érosion côtière, le déplacement d'espèces et l'amplification des inondations.

Plusieurs versions de l'atelier ont été testées avec différents publics et dans divers milieux. Les formations sont disponibles jusqu'au printemps 2020 et s'adressent à tous : écoles, entreprises, organisateurs d'événements, organismes municipaux, comité et organismes à but non lucratif.

17 PRÉSENTATIONS DE L'ATELIER SUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Chacune des MRC de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont reçus une ou plusieurs présentations.

- 7 événements publics
- 5 en milieu de travail
- 3 dans le cadre du Jour de la Terre
- 4 milieu scolaire (*plus de 30 à venir*)
- 2 en camp de jour

VOUS DÉSIREZ PROFITER DE CETTE OFFRE ?

POUR EN APPRENDRE PLUS SUR LES *CHANGEMENTS CLIMATIQUES*

POUR MIEUX COMPRENDRE *LEURS IMPACTS LOCAUX*

POUR MIEUX COMPRENDRE *L'ADAPTATION FACE À CEUX-CI*

**POUR PLUS D'INFORMATIONS ET CONNAITRE LES DISPONIBILITÉS,
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!**

Élyse Tremblay

Chargée de projet

(418) 534-4498 | Poste 203

elyse@cregim.org

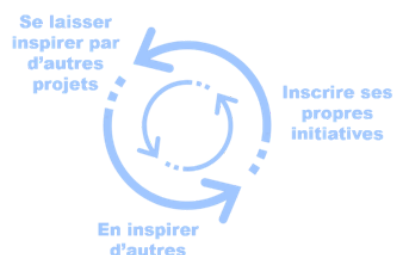
LA DÉMARCHE PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE

Objectif 3. Faire rayonner les pratiques exemplaires et favoriser le maillage entre les acteurs du milieu au sein des régions et entre les régions.



Pour répondre à cet objectif, les Conseils Régionaux de l'Environnement du Québec ont créés *Phare Climat* qui est une plateforme web regroupant une foule d'initiatives québécoises ayant permis de réduire les émissions de GES ou de s'adapter aux changements climatiques que ce soit en entreprise, dans une municipalité ou une organisation. C'est un outil de référence pour tous professionnels, décideurs, élus ou dirigeants municipaux désirant, à leur tour, mettre en place des initiatives en matière de lutte aux

ichangements climatiques dans divers secteurs. Il permet de facilement identifier les leviers, les obstacles, les partenaires et le financement d'un grand nombre de projets.

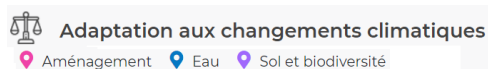


Inscrire votre initiative sur Phare Climat c'est lui faire bénéficier d'une excellente visibilité :

- directement auprès des visiteurs de la plateforme web
- par l'entremise des initiatives vedettes mise de l'avant dans les infolettres du Regroupement National des Conseils Régionaux en Environnement du Québec, de l'Union des Municipalités du Québec, de la Fédération Canadienne des Municipalités et de Réseau Environnement
- de façon régionale sur le Facebook du CREGÎM et possiblement dans un des ÉCOGÎM (saisonniers)

Pour *inscrire votre initiative*, 4 étapes simples : créer un compte (très pratique pour faire des ajouts/modifications par la suite), remplir le formulaire général, ajouter une photo et remplir le formulaire détaillé. Par la suite, une employée du RNCREQ s'assurera que toutes les informations nécessaires sont présentes avant d'afficher l'initiative sur la plateforme. Vous pouvez également contacter le CREGÎM si vous aimeriez de l'accompagnement pour inscrire votre pratique exemplaire !

Voici quelques exemples d'initiatives en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine :



Le projet **Opération Rives** est une initiative de la *Ville de Bonaventure* visant à assurer en territoire municipal la qualité des milieux riverains et aquatiques de la rivière Bonaventure. Le *Conseil de l'Eau Gaspésie Sud (CEGS)* est mandaté par la Ville de Bonaventure pour réaliser ce projet d'une durée de trois ans : 2018 à 2020. Il consiste à mettre en œuvre une vaste campagne de sensibilisation et d'accompagnement des propriétaires riverains en matière de restauration ou de maintien de la bande de végétation riveraine des abords de la rivière Bonaventure.

LA DÉMARCHE PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE

Atténuation des gaz à effet de serre

Énergie

Adaptation aux changements climatiques

Aménagement Air



En 2016, l'*Association Madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE)* dressait le portrait des utilisateurs de l'énergie solaire aux Îles-de-la-Madeleine et accompagnait en 2017, le premier couple d'autoprodacteur aux Îles. L'AMSÉE a alors accompagnée un deuxième autoprodacteur dans sa démarche. Celui-ci est devenu le plus gros producteur d'énergie renouvelable aux Îles avec l'installation de 28 panneaux solaires PV.

Adaptation aux changements climatiques

Sol et biodiversité



Dû à une érosion côtière intensifiée, la *Ville de Percé* a mis sur pied un projet de **réhabilitation de sa zone côtière**. La première phase du projet fut la recharge de plage sur une distance de 900m pour protéger les berges et les infrastructures de Percé contre les tempêtes et l'érosion côtière. La deuxième phase a permis la construction d'une nouvelle promenade et des aménagements récréotouristiques pour moderniser le visage du centre-ville et permettre aux citoyens et aux visiteurs de se réapproprier le littoral.

Allez consulter la fiche complète des initiatives afin de voir comment ils ont financé ces projets, quels sont les retombées environnementales, sociales ou économiques, quels obstacles et leviers ont-ils rencontrés ou, encore, quels moyens technologiques ont-ils rencontrés ?

Enfin, l'aboutissement de ce 3e mandat est aussi passé par la réalisation de plusieurs activités de rayonnement des initiatives exemplaires grâce à des collaborations dans le cadre du Gala de Reconnaissance 2019 de la Chambre de Commerce de la Baie-des-Chaleurs, du 1er Rendez-vous de l'économie circulaire de la Société d'Aide au Développement de la Collectivité de la Baie-des-Chaleurs (SADC BDC) et de déjeuners d'information des chambres de commerce de la région (Gaspé, Îles-de-la-Madeleine et Baie-des-Chaleurs).

QU'EST-CE QUE LES TECHNOLOGIES PROPRES ET COMMENT PEUVENT-ELLES AIDER LES ENTREPRISES?

Pour plusieurs, les technologies propres sont intimidantes à première vue, par leur apparence technique et le jargon qu'elles emploient parfois. Cependant, considérant les nombreux programmes de subvention qui encouragent leur implantation actuellement, et leur important potentiel afin de réduire l'impact environnemental des entreprises, ils deviennent de plus en plus un incontournable dans la boîte à outils des entreprises souhaitant diminuer leur empreinte environnementale. Par exemple, saviez-vous que le Fonds Écoleader offre de *l'aide financière pour aider les entreprises* à se préparer à l'implantation d'une technologie propre, ou encore que le Ministère de l'Économie et de l'Innovation a annoncé près de *80M\$ pour développer les technologies propres* au Québec?

Qu'est-ce qu'une technologie propre exactement ?

Encore aujourd'hui, il s'agit d'un défi de définir de façon consensuelle les technologies propres, puisqu'il n'y a pas de définition internationalement reconnue. Ceci étant dit, deux notions ressortent de la plupart des définitions :

1. Il s'agit d'un bien, d'un équipement, d'un produit ou d'un matériau. Il y a donc une notion matérielle, physique, d'où l'expression "technologie".
2. Cette technologie permet de mesurer, prévenir, limiter, réduire, corriger les atteintes à l'environnement. D'où l'expression "propre".

Certaines définitions vont inclure également une notion d'avantages économiques, c'est-à-dire, que la technologie propre permet non seulement de réduire l'impact sur l'environnement de l'entreprise, mais elle lui offre aussi des performances économiques supérieures à moindre coût. Au final, c'est l'utilisation que l'entreprise fera concrètement de la technologie qui déterminera si c'est une technologie propre ou non.

Par exemple, une caméra installée sur un bateau de pêche à des fins de surveillance ne sera pas considérée comme une technologie propre puisqu'elle ne permettra pas de réduire l'empreinte environnementale de l'entreprise. Cependant, installez cette même caméra sur les filets de pêche, dans le but de réduire les prises accidentelles et de diminuer la pression sur l'environnement, et dans ce cas il s'agira d'une technologie propre. C'est d'ailleurs ce qu'a fait l'entreprise gaspésienne **les Pêcheries Oneil Bond**.

Comment une entreprise peut-elle savoir si elle devrait utiliser ou non une technologie propre ?



La réflexion de base afin de déterminer si une ou des technologies propres pourraient aider une entreprise est essentiellement de bien connaître son impact environnemental, de se poser la question "à quel endroit est-ce que j'ai un impact comme entreprise ?" Est-ce mon système de chauffage au mazout ou au propane ? Est-ce mes résidus de production ? Mon système d'éclairage, ma consommation d'eau, mes déplacements, etc. Et de partir de ces questions pour rechercher une solution.

QU'EST-CE QUE LES TECHNOLOGIES PROPRES ET COMMENT PEUVENT-ELLES AIDER LES ENTREPRISES?

C'est à ce moment qu'entrent en jeu les technologies propres. Sans être une solution magique, elles sont un outil supplémentaire dans la boîte à outils des entreprises afin de réduire leur impact environnemental. Cependant, si l'entreprise ne connaît pas son empreinte environnementale, ce sera difficile de bien identifier quelles technologies propres pourraient réellement l'aider.

Généralement, un bon point de départ pour une entreprise intéressée à améliorer son bilan environnemental, est de réaliser un diagnostic en développement durable, un audit de sa consommation énergétique, un inventaire de ses émissions de GES, une caractérisation de ses matières résiduelles, etc. Des services qu'offrent plusieurs entreprises à travers le Québec. Autrement dit, il s'agit de prendre une photo en temps réel de ses activités et de son impact sur l'environnement. Ensuite elle pourra mieux évaluer si une technologie propre peut l'aider.

ICI Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Investissements de 620 000 \$ pour des pêches plus durables en Gaspésie et aux Îles



Usine de transformation de crevettes
PHOTO : RADIO-CANADA / MYZAM FIDBRY

Radio-Canada

Publié le 5 août 2019

Ottawa investit près de 620 000 \$ pour l'acquisition de technologies propres pour les pêches et de l'aquaculture en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Cinq entreprises se partagent cette somme, soit Pêcheries Onell Bond, Pêcheries Québec, Pêcheries Vincent Dupuis, Pêcheries Dan Cotton et Les Hultres.

Quelles technologies propres pourraient utiliser une entreprise souhaitant réduire son impact sur l'environnement ?

Afin de s'inspirer, les entreprises peuvent visiter le site Web du Fonds Écoleader, qui présente plusieurs cas à succès d'entreprises ayant adopté des technologies propres. Elles découvriront par exemple la *Bergerie du Faubourg*, le *Nordique spa stoneham* qui se chauffe avec des résidus forestiers, ou encore la *Laiterie Charlevoix* qui transforme ses résidus laitiers en énergie.

QU'EST-CE QUE LES TECHNOLOGIES PROPRES ET COMMENT PEUVENT-ELLES AIDER LES ENTREPRISES?

Du côté de la Gaspésie, le secteur des pêches a été très actif l'été dernier en matière de technologies propres et *plusieurs investissements ont été annoncés*. Les Fermes Marines du Québec à Newport ont notamment reçu du financement afin d'installer de nouvelles thermopompes géothermiques, ce qui leur permettra d'éliminer leurs chaudières au propane.

Vers quelles ressources les entreprises peuvent-elles se tourner si elles souhaitent obtenir davantage d'information sur les technologies propres ?

Le *site Web d'Écotech Québec* est un excellent point de départ afin d'obtenir de l'information sur les technologies propres. Par exemple, les entreprises y trouveront plus de détails sur les fournisseurs de technologies propres au Québec.

The screenshot shows the homepage of Écotech Québec. At the top left is the logo 'écotech Québec'. To the right is a language selector for 'English' and social media icons for LinkedIn, Facebook, and Twitter. Below the logo is a navigation menu with links: 'À PROPOS', 'TECHNOLOGIES PROPRES', 'CHANTIERS', 'MEMBRES', 'NOUVELLES', 'ACTIVITÉS', and 'PUBLICATIONS'. A search bar is located on the right side of the menu. The main content area features a large blue banner for 'Appel à innovations' (Call for innovations) with the subtitle 'Captage et valorisation de carbone' (Carbon capture and valorization). The banner includes logos for 'McINNIS', 'Pôle des Technologies propres de la Gaspésie', and 'Québec'. Below the banner are three main sections: 1. 'BOÎTE À OUTILS' (Toolbox) with the text 'Équipez-vous!' (Equip yourself!). 2. 'NOUVELLES' (News) with a date '12 février 2020' and the title 'Recrutement African Utility Week: faites'. 3. 'ACTIVITÉS' (Activities) with a date '19 février 2020' and the title 'Solutions innovatrices Canada: Les'. On the right side, there is a vertical sidebar titled 'DÉCOUVREZ LES TECHNOLOGIES PROPRES DU QUÉBEC' (Discover clean technologies of Québec) with a search icon and a list of categories: 'Air', 'Chimie verte' (Green chemistry), and 'Eau' (Water).

Le Fonds Écoleader, en mettant à disposition des entreprises des *agents régionaux* dont le mandat est d'orienter les entreprises vers les bonnes ressources, peut également aider les entreprises à la recherche d'information sur les technologies propres. D'ailleurs, n'hésitez pas à contacter *votre agent régional!*

LES ATELIERS ÉNERGISANTS DE L'AMSÉE : DES INITIATIVES QUI GAGNENT À ÊTRE CONNUES!

Par Marianne Papillon, présidente de l'AMSÉE

En 2019, l'Association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE) a offert une série de 6 Ateliers énérgisants. Mais de quoi s'agissait-il?

1. Adaptations aux changements climatiques

Une conférence fut présentée par le CREGIM en 1ère partie de l'AGA de l'AMSÉE, au Centre multifonctionnel de Havre-Aubert. Les membres ont ainsi pu partager leurs observations et stratégies d'adaptation. L'urgence d'agir et la notion de plan d'adaptation climatique familial et municipal y auront retenu l'attention.

2. Micro-réseaux communautaires

Grâce aux conférences de Daniel Breton, de Jean-Pierre Finet et de Camille Heidelberger, le public en a appris davantage sur le potentiel des micro-réseaux et a pu s'exprimer sur le projet. On retient un vif intérêt à y intégrer des réseaux de chaleur et la technologie V2G ou « véhicule to ground », où les voitures électriques alimentent le réseau en cas de panne. Si les représentants de la municipalité et d'Hydro-Québec ont pu y entendre les idées et commentaires du public, les citoyens sont quant à eux repartis conscients de leur pouvoir d'action pour amorcer eux-mêmes des initiatives de transition à leur échelle.



3. Autonomie énergétique

De nombreux visiteurs sont venus au kiosque de l'AMSÉE aux Châteaux de sable, où était disponible de l'information sur les panneaux solaires photovoltaïques pour véhicule récréatif et camping. L'électro-vélo de l'AMSÉE était aussi installé en démonstration, offrant sur place de l'énergie renouvelable auto-produite aux visiteurs.

Crédit photo. AMSÉE



4. Excursion solaire

Sur inscription, on fit la visite de 3 auto-producteurs d'énergie renouvelable aux Îles-de-la-Madeleine: la résidence de John Arsenault, le vignoble Domaine des Salanges et la résidence touristique Maison solaire. Les participants pouvaient entrer dans les maisons, voir les installations photovoltaïques à l'œuvre et poser leurs questions. Cerise sur le sunday : les déplacements se faisaient en véhicule électrique grâce aux bénévoles de l'AVÉQ. Conclusion : produire de l'énergie renouvelable au Îles via le programme mesurage net, c'est faisable et rentable. À quand le prochain auto-producteur aux Îles? Suivez le guide!

Crédit photo. AMSÉE

LES ATELIERS ÉNERGISANTS DE L'AMSÉE : DES INITIATIVES QUI GAGNENT À ÊTRE CONNUES!

Par Marianne Papillon, présidente de l'AMSÉE



5. Mobilité durable

Quatre conférences sur les initiatives locales d'écomobilité ont eu lieu au Terminal de croisières CTMA. Au menu : le cyclisme à assistance électrique aux Îles avec l'entreprise Éco-vélo, les services et projets de transports collectifs de la RÉGIM, le programme d'autopartage de véhicule électrique de la Municipalité, puis les initiatives de développement durable de la CTMA et son intention d'offrir un rabais aux véhicules électriques. Dès maintenant, des actions sont possibles et en cours en matière de transport sur l'archipel et un réel potentiel de réduction des GES nous attend sur le chemin!

Crédit photo. AMSÉE



6. Options de sécurité énergétique

Une dernière présentation, au Musée de la Mer, a permis d'explorer comment améliorer sa résilience en se préparant aux pannes électriques. L'autoproduction avec stockage et l'utilisation d'un onduleur à partir de la batterie de la voiture furent démontrées. Cet atelier a suscité un grand intérêt et

nous a valu un témoignage de reconnaissance, une dame nous remerciant de pouvoir enfin dormir tranquille... avec son C-PAP, même en cas de panne!

Crédit photo. AMSÉE

Les participants ont recommandé de poursuivre ce type d'activités et d'offrir d'autres occasions de démonstration énergétique. Chose certaine, les initiatives locales de transition ont pu rayonner par le biais des Ateliers énérgisants et elles gagneraient à être partagées encore davantage!

L'AMSÉE remercie les démonstrateurs, les bénévoles, les socio-financeurs ainsi que les partenaires et commanditaires qui ont permis la tenue des Ateliers Énérgisants: Fonds du développement des territoires de la Communauté maritime des Îles de la Madeleine, du Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, des Caisses Populaires Desjardins Des Ramées, de Monsieur le député Joël Arseneau et de la CTMA.

Le conseil d'administration tient à remercier tout particulièrement Camille Heidelberger, bénévole et chargée de projet, pour sa contribution remarquable à l'AMSÉE et pour avoir su valoriser l'intelligence citoyenne de la communauté madelinienne tout au long du projet. Et donc, merci aussi aux participants... on se retrouve près d'un panneau solaire, bientôt près de chez vous?

Building a better food system
one delicious recipe at a time.

At Blue Apron, we grow food differently. Our chefs and farmers plan crops
together to make farmland healthier and grow ingredients that taste better.
Learn how we're building a better food system at blueapron.com/mission.



happy

working


**Blue
Apron**

Food is bet
when yo
from scrat



LE PANIER EST-IL PLUS VERT À L'ÉPICERIE OU LIVRÉ À VOTRE PORTE?

Une étude qui compare les différences des émissions de gaz à effet de serre (GES) entre le système de «kits de repas», tels que Marché GoodFood et Blue Apron, et l'achat d'ingrédients en épicerie, réalisée par Brent R. Heard et ses collaborateurs¹ (accessible à l'adresse en bas de page) et publiée le 23 avril 2019, a fait les manchettes l'été dernier.^{2,3,4} Dans les titres de ces manchettes, on mentionne que les kits de repas sont «finalement» plus écologiques que l'achat à l'épicerie. Mais est-ce vraiment le cas ? L'équipe du CREGÎM s'est penchée sur la question et m'a mandaté d'analyser cette question. Dans cette ère où la désinformation règne sur le web, il est important d'aller plus loin que les titres. J'ai donc lu la publication scientifique en question et en voici l'analyse.

L'étude tente de comparer le *cycle de vie complet* entre les repas créés à partir d'aliments achetés via les kits de repas et ceux achetés à l'épicerie conventionnellement. Le cycle de vie complet, c'est l'analyse du cycle de vie depuis la production agricole jusqu'à l'ensevelissement des résidus. À peu près tous les aspects environnementaux sont considérés dans l'étude: la production, l'emballage, le transport et le gaspillage alimentaire sont tous convertis en valeur d'émission de GES.

Les différents cycles de vie

Le cycle de vie d'un *aliment acheté à l'épicerie* n'est pas simple: tout d'abord après sa récolte, l'aliment doit généralement passer par un centre de distribution régional avant d'atterrir à l'épicerie puis dans notre assiette. Entre la zone de production et le centre de distribution, il y a fort probablement un transport par camion, même histoire pour ce qui se passe entre le centre de distribution et l'épicerie en question. Ensuite, pour aller chercher l'aliment, le consommateur doit habituellement se rendre à l'épicerie par ses propres moyens. L'aliment a donc voyagé énormément avant de se rendre au chaudron auquel il était destiné. Ça, c'est dans un scénario idéal lorsque l'aliment ne se perd pas en cours de route ou sur les tablettes d'épicerie.

Le cycle de vie d'un *aliment destiné à l'usage de kit de repas* est plus simple: les étapes de centre de distribution et de l'épicerie sont carrément mises à l'écart. Ainsi, le transport entre ces différentes instances est éliminé. À première vue, ce semble bien plus écologique, et ce l'est, selon les données tirées de l'étude en question. Même en considérant l'emballage additionnel de ce type d'aliments, l'étude révèle que cette option est toujours plus écologique. Pourquoi ?

¹ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0921344919301703>

² <https://www.cbc.ca/news/technology/meal-kit-lower-emissions-1.5138276>

³ https://www.huffingtonpost.ca/entry/meal-kits-environment_ca_5cd595f0e4b07bc729797757

⁴ <https://www.sciencedaily.com/releases/2019/04/190422090844.htm>

LE PANIER EST-IL PLUS VERT À L'ÉPICERIE OU LIVRÉ À VOTRE PORTE?

Les lacunes de l'étude

Dans l'étude, il est révélé que pour l'option «épicerie», un *gaspillage alimentaire* par défaut est mis dans le calcul. Cette valeur par défaut est basée sur la moyenne du gaspillage alimentaire aux États-Unis, à la maison et à l'épicerie. En fait, il est estimé qu'au Canada, environ 40% de ce qui est produit est gaspillé depuis la production jusqu'à l'assiette: environ 51% à la maison, et environ 29% dans les épiceries et les centres d'emballages et de distribution⁵ Ils ont donc raison d'inclure ces valeurs dans le calcul: le gaspillage alimentaire est bel et bien un fléau dans ces deux endroits. En effet, en premier lieu, il est difficile pour une épicerie de prévoir ses ventes à l'avance et de s'équiper de façon à assurer la plus longue durée de vie de chaque type d'aliment.



En deuxième lieu, peu de gens semblent sensibilisés par le gaspillage alimentaire et les dates de péremption «réelles». Par contre, il est clair que du travail peut être fait pour améliorer ces deux problématiques, comme du travail peut être fait pour réduire *les emballages* lorsque l'on choisit de s'alimenter grâce aux kits de repas.

Également, ce que cette étude ne prend pas en considération, c'est aussi la possibilité de l'achat local, de l'achat en vrac et de la réalité régionale qui est totalement différente de la réalité urbaine en termes d'alimentation. Ces trois facteurs pèsent fort probablement lourd dans la balance d'émission de GES, mais elle varie énormément de région en région.

Les options alternatives

L'achat local est en effet un moyen très efficace de réduire son *empreinte carbone* en évitant, tout comme les kits de repas, les différents transports associés à l'option épicerie. C'est aussi un moyen intéressant de stimuler l'économie locale, en plus de se procurer une variété de différents produits originaux et uniques. De plus, l'achat local permet parfois d'éviter l'étape d'emballage. Par contre, l'achat local est difficile à intégrer dans une étude statistique, car il varie largement en lien avec la situation géographique dans laquelle elle existe.

L'*achat en vrac* est un moyen qui est de plus en plus populaire envers ceux qui tentent soit d'économiser ou soit de réduire les déchets produits par l'emballage des produits. L'achat en vrac permet donc de réduire son empreinte carbone, en toute logique. Un désavantage à l'achat en vrac, c'est la disponibilité des produits, mais il est clair que c'est une pratique de plus en plus convoitée, il ne serait donc pas surprenant de voir de plus en plus de produits apparaître sur les tablettes... ou dans les bacs à vrac!

⁵<http://vcm-international.com/wp-content/uploads/2013/04/Food-Waste-in-Canada-112410.pdf>

LE PANIER EST-IL PLUS VERT À L'ÉPICERIE OU LIVRÉ À VOTRE PORTE?

La *réalité régionale*, finalement, tient en compte les effets de densité faible de population et des grandes distances à parcourir pour certains afin d'accéder à des services d'alimentation. Dans le même ordre d'idées, les kits de repas ont généralement plus de chemin à faire pour se rendre à destination. C'est un facteur qui, tout comme l'achat local, varie grandement selon la région dans laquelle la transaction se situe, il est donc difficile de l'intégrer dans une étude statistique. Évidemment, la réalité régionale est une généralisation: il se peut très bien qu'un centre de distribution de kits de repas se situe en région, comme un individu peut habiter à une distance à parcourir à pied de son épicerie. Plus simplement, la distance à parcourir et les types de services établis localement sont donc un ensemble de variables très disparates selon l'endroit étudié.

D'ailleurs, l'étude, en considérant l'option épicerie en se basant sur une moyenne urbaine, ne tient pas en compte de certaines entreprises qui s'efforcent de changer leurs habitudes afin de réduire le gaspillage alimentaire et l'utilisation excessive d'emballage. Par exemple, plusieurs épiceries sous la bannière IGA installent des zones d'achat en vrac, notamment pour des produits secs et des produits frais. Sous la même bannière, il existe une application (*Foodhero*) qui inventorie les produits qui se rapprochent de la date de péremption et les mets en rabais. D'autres épiceries, comme certaines sous la bannière Maxi et Super C, organisent des collectes de produits moins frais afin de les distribuer à la population via les organismes Moisson et certains autres organismes à but non-lucratif, comme par exemple le comité Lèche-Babines de l'Université du Québec à Rimouski.

Non aux conclusions hâtives

Bref, malgré la validité fondée de l'article et de ses résultats forts pertinents, il reste plusieurs aspects à intégrer dans le calcul afin d'avoir une représentation plus exacte de la réalité. En fait, il faudrait surtout prendre en compte l'aspect géographique, ce qui démultiplie le nombre de données nécessaires assez rapidement. En d'autres mots, une *conclusion* aussi hâtive que « les kits de repas sont plus écologiques que de faire son épicerie » est à éviter dans une situation où il y a tant de variables en jeu et qui sont plus difficiles à considérer dans le calcul.

Les grands titres peuvent donc annoncer bien des choses, mais il est toujours important, surtout dans le thème de l'alimentation et de l'environnement, de bien lire les articles et d'exercer un *jugement critique* envers les données et les résultats. Dans cette optique, les kits de repas ont en moyenne bel et bien des avantages écologiques en comparaison à l'achat dans une épicerie «classique». Cependant, quelques épiceries sortent du lot avec leurs propres innovations et d'autres options existent pour le consommateur, comme l'achat en vrac, l'achat local, le gaspillage alimentaire contrôlé à la maison, ou même les trois simultanément!

Cette étude, il faut le rappeler, n'a pas été fondée par ces fournisseurs de kits de repas mais bien par le National Science Foundation (NSF), l'équivalent du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), mais aux États-Unis.

CAMPAGNE DE MEMBERSHIP 2020-2021

Le Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine entame prochainement sa campagne d'adhésion pour l'année financière 2020-2021 soit du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

Votre appui en tant que membre est très précieux autant pour l'organisme que pour la réalisation de projets dans la région.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

- ✓ POUR PARTICIPER à la *vie démocratique* de l'organisation
- ✓ POUR AMPLIFIER *le pouvoir d'influence et la crédibilité* de l'organisme
- ✓ POUR BÉNÉFICIER des *activités* (projets, formations, conférences, ateliers, etc) gratuitement
- ✓ POUR PARTICIPER au *développement durable* de la région grâce au FRE

NOUVEAUTÉS 2020-2021

- ✓ POUR PARTICIPER à *une activité exclusive* organisée par le CREGÎM
- ✓ POUR VOTER sur *un choix de court projet* à prioriser par le CREGÎM

COMME MUNICIPALITÉ, ENTREPRISE, INSTITUTION, OBNL ?

- + POUR CONNAITRE ET AMÉLIORER *vos pratiques* en matière de développement durable
- + POUR FAIRE RAYONNER *vos opportunités* auprès des intervenants environnementaux et du grand public grâce à nos outils de communication
- + POUR DÉPOSER un *projet au FRE*

Il est important de souligner que l'argent généré par votre adhésion est entièrement remis au Fonds régional en Environnement (FRE), fonds géré par les administrateurs du CREGÎM. Vous contribuez à assurer l'avenir de cet important outil de développement durable pour la région.

QU'EST-CE QUE LE FRE ?

Le Fonds régional en Environnement (FRE) a pour principal objectif d'aider financièrement des projets ayant *un impact positif sur l'environnement*.

Projet axé sur :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- la gestion des matières résiduelles
- la sensibilisation & l'éducation
- l'adaptation aux changements climatiques
- la protection & la mise en valeur
- le développement durable
- etc.

Vous êtes intéressé à déposer un projet au FRE ?

Visitez notre site internet pour accéder au formulaire (www.cregim.org/fre/formulaire)

Dates de dépôts: 15 mai 2020, 15 août 2020, 15 novembre 2020 & 15 février 2021



**DEVENIR
MEMBRE DU
CREGÎM**

ON A BESOIN DE VOUS !



Appel aux réparateurs

Nous invitons toutes personnes travaillant dans le milieu de la réparation d'objets ou s'y adonnant à temps perdu à communiquer avec le CREGÎM qui travaille actuellement à l'organisation du premier événement *style repair café* dans la région.

Communiquez avec nous!

Élyse Tremblay

Chargée de projet

(418) 534-4498 | Poste 203

elyse@cregim.org



Appel à innovations INNO+

Écotech Québec, le Pôle des technologies propres de la Gaspésie et la cimenterie Port-Daniel-Gascons, de Ciment McInnis, lancent un appel à innovations pour la capture et la valorisation des émissions de CO2 de la cimenterie. *Vous œuvrez dans la capture et la valorisation du CO2? Participez à l'appel à innovations de Ciment McInnis!*

Voici les principales dates à retenir :

- 11 mars : Webinaire d'information par Ciment McInnis. Inscrivez-vous dès maintenant ici
- 25 mars : Date limite pour le dépôt de votre avenue de solutions
- 28 avril : Présentation des solutions retenues pour les présentations virtuelles
- 5 mai : Annonce des organisations sélectionnées pour la mission
- 1ere semaine de juin: Participation des organisations sélectionnées à la mission d'innovation en Gaspésie et au Rendez-vous Carbone

ÉVÉNEMENTS À VENIR

27
FÉVRIER

DÉJEUNER CIEU-FM ET
DES PARTENAIRES
MÉDIAS DE LA CCBDC
Voir l'événement

27
FÉVRIER

MIDI WEBINAIRE
LES ÉCORESPONSABLES
*Restez à l'affût de la page
facebook du cregim*

27
FÉVRIER

ATELIER ZÉRO-DÉCHET
SERVIETTE SANITAIRE
Voir l'événement

22
AVRIL

JOUR DE LA TERRE 2020
*Restez à l'affût de ce qui se
passe dans votre
municipalité!*

**MOIS
DE MAI**

MOIS DE L'ARBRE
ET DES FORÊTS
*Restez à l'affût de la
distribution d'arbres dans
votre municipalité!*

LE CREGÎM

Notre équipe



Caroline Duchesne
Directrice générale



Élyse Tremblay
Chargée de projet



Marie-Pier Dion
*Agente de
communication et
de gestion*



Dominique Cyr
*Agent du Fonds
Écoleader*



Vincent Roy
*Chargé de projet
multidisciplinaire*

– Nouvelle adresse –

506 Route 132 Est, Suite 103 Bonaventure (Québec) G0C 1E0
Tél. (418) 534-4498 | Sans frais. 1 (877) 534-4498
info@cregim.org | www.cregim.org